



Genève, le 26 novembre 2024
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de la cohésion sociale

Politique cantonale des seniors : premiers résultats du Panel des seniors et lancement des Assises de la transition démographique

Les premiers résultats du Panel des seniors montrent une satisfaction générale de la population genevoise de plus de 60 ans, mais des préoccupations subsistent, notamment concernant la santé et l'accès aux services. En parallèle de la présentation de ces résultats, le canton annonce l'organisation, au printemps 2025, des Assises de la transition démographique, élément central dans la mise sur pied du Plan cantonal du vieillissement 2040 souhaité par le Conseil d'Etat.

Au mois d'avril 2024, le canton de Genève lançait une démarche inédite de démocratie participative à l'attention des personnes en âge AVS. Cette première enquête du Panel se seniors portait sur la qualité de vie et a rencontré un vif succès avec près de 4700 participantes et participants[1]. Le canton présente aujourd'hui les résultats de cette enquête.

Une première enquête qualitative de la population senior de Genève

Les résultats de cette première enquête du Panel révèlent que les seniors genevois sont majoritairement satisfaits de leur qualité de vie, de leur logement et de leur environnement social, bien que des préoccupations liées à la santé, aux finances, et à l'accessibilité des services demeurent pour certains. Parmi les répondants, 85% évaluent positivement leur qualité de vie. Cependant, des écarts apparaissent en fonction de l'âge, notamment pour les activités sportives, dont la satisfaction diminue après 70 ans, et pour le logement. En effet, 75% des seniors sont satisfaits de leur habitat, mais certains critères, comme l'accessibilité et l'adaptation aux besoins spécifiques, posent problème pour environ 15% des répondants.

Environ 60% des répondants ont des activités sociales régulières avec leur famille, et 55% avec des amis. Parmi eux, 40% souhaiteraient augmenter leur participation aux activités sociales, mais des contraintes financières ou de santé limitent ces possibilités pour environ 25% des seniors. Enfin, 70% des participants considèrent leur état de santé comme bon, mais 30% rapportent des problèmes de santé chroniques affectant leurs activités quotidiennes. Plus de 50% consultent régulièrement un médecin. 35% des répondants ont reçu une aide à domicile ou de leur entourage au cours des 12 derniers mois. Près de 20% ont eux-mêmes apporté un soutien, comme des soins ou des repas, à des amis ou des proches, en particulier aux personnes en difficulté de santé.

Les Assises de la transition démographique

« Construire collectivement la politique des seniors de demain, c'est donner une voix à toutes les personnes concernées dans un dialogue ouvert, pour relever les défis de la transition démographique avec solidarité et ambition » précise Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat chargé du département de la cohésion sociale. Élément central pour la constitution du Plan cantonal du vieillissement 2040 dont le Conseil d'État entend se doter, les Assises de la transition démographique se tiendront au printemps 2025. Cet événement inédit rassemblera les partenaires institutionnels, académiques, associatifs et, surtout, des seniors de tous horizons et de tous âges. Dans cet esprit, le canton fera appel à des panelistes pour y participer, leur offrant ainsi l'opportunité d'exprimer leurs points de vue sur des thématiques prioritaires pour la future politique des seniors qu'il soit question de santé, de prévention, de précarité, de participation citoyenne ou d'intégration, mais aussi du cadre et des lieux de vie. En amont, cet échantillon de seniors sera également invité à des groupes de discussion pour approfondir ces thématiques et identifier des enjeux clés complémentaires.

Informer largement pour lutter contre le non-recours aux prestations sociales

Dès 2025, le canton va déployer un nouveau dispositif intitulé "info-seniors". Il a pour objectif d'encourager les personnes atteignant l'âge AVS à, lorsqu'elles en ont besoin, recourir aux prestations sociales. Deux courriers seront envoyés chaque année : le premier, "La retraite, ça se prépare", destiné aux personnes de 60 ans, et le second, "La retraite, c'est demain", pour celles à un an de l'âge de la retraite. Ces courriers fourniront des informations sur les prestations existantes et les permanences sociales pour seniors dans chaque commune. Le DCS a aussi mandaté la Plateforme du Réseau Seniors pour créer un site internet regroupant toutes les prestations et ressources pratiques pour les seniors.

[1] L'échantillon, conçu pour refléter les réalités de la population senior du canton de Genève, regroupe des résidents de 60 ans et plus, majoritairement retraités et diversifiés sur le plan géographique et sociodémographique. Bien que non représentative de l'ensemble des seniors genevois, cette enquête vise à recueillir les avis et aspirations de ceux qui choisissent d'y participer.

Pour toute information complémentaire aux médias: M. Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat, en contactant M. Guillaume Renevey, secrétaire général adjoint chargé de la communication, DCS, T. 022 546 67 68 ou guillaume.renevey@etat.ge.ch